CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E46878** **VALABLE JUSQU'AU** **16/11/2027**

ÉDITÉ LE **02/11/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 04/03/2003
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 04/05/2021
Capital : 47 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LA ROCHE SUR YON 447 765 314

Siret : **447 765 314** **00029**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 5422095

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 11459499204

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 11459499204

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Raison sociale : **CORBE CLIMATIQUE**

RUE DES FORGERONS
ZA LA VOLTIERE
85710 LA GARNACHE

Téléphone : 02 28 12 05 71 **Fax :**
Portable :

Site Internet :
E-mail : accueil@cc85.fr

Responsabilité légale :
BOUTIN LUDOVIC PRÉSIDENT

Effectif moyen : 49 **Tranche de classification :** EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	26/09/2025
5223	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m²	11/12/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	29/01/2026
5312	Installation de VMC dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m² Mention RGE	26/09/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chaudière bois	11/12/2024
o Poêle ou insert bois	11/12/2024
o Pompe à chaleur : chauffage	29/01/2026
o Chauffe-Eau Thermodynamique	29/01/2026
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.